



Déclasser terrains pour acquisitions futures par une collectivité

Par **Antonym92**, le **29/06/2025 à 16:14**

A l'occasion d'une révision de PLU, une commune déclasser des terrains constructibles et en fait des emplacements réservés pour de futures équipements publiques;

autrement dit, déclasser des terrains pour pouvoir les acheter à moindre coût est-il légal?